



ASSOCIATION des PRODUCTEURS
de CEPES et CHAMPIGNONS
de Gironde
(A.P.C.C.G.)



Association des Producteurs de Cèpes et Champignons de la GIRONDE
Cité Mondiale - 6 Parvis des Chartrons - 33 075 Bordeaux Cedex
contact@apccg.fr – <https://APCCG.FR>

BULLETIN D'ADHESION 2025 / 2026 *(juillet 2025 à Juin 2026)*

L'APCCG se répartit en 3 Collèges :

o Collège amateurs

Pour l'organisation de sorties mycologiques et visites diverses

o Comité technique et scientifique

Pour l'observation, l'expérimentation et la recherche sur la pousse des champignons sylvestres et plus particulièrement cèpes et bolets

o Collège producteurs (Réservé à des propriétaires forestiers)

Pour la mise en marché des productions des propriétaires forestiers notamment sous la marque

déposée à l'INPI :

"Cèpes et Champignons du Médoc"



ainsi que sous l'étiquette
"APCCG"

ASSOCIATION des PRODUCTEURS
de CEPES et CHAMPIGNONS
de Gironde
(A.P.C.C.G.)

ADHESION (1 seule adhésion pour un couple)

Nom :

Prénom :

Adresse :

☐ Téléphone :

@Mail :

adhère à l' APCCG et verse la somme de :

soit ☐ 30 € pour l'adhésion au collège amateurs

soit ☐ 50 € pour l'adhésion au collège producteurs

(seulement si propriétaire forestier en Gironde ou département limitrophe)

Par chèque à établir à l'ordre de l'APCCG à retourner avec le présent bulletin à :

**APCCG - Cité Mondiale - 6 Parvis des Chartrons
33 075 Bordeaux Cedex**